|  |  |
| --- | --- |
| C:\Users\user\Desktop\logo min sante.jpeg | C:\Users\user\Desktop\Doc A&C\unfpa_logo.jpg |

**Direction de la Population**

**Service de la Programmation et des Activités de la Planification Familiale**

**Projet/Act ID : MOR09SMH/ SMRECHERCHE**

**Evaluation de la Stratégie Nationale de la Santé de la Reproduction 2011-2020**

**Termes de référence de la consultation nationale**

**I. Contexte :**

Le Ministère de la Santé a élaboré la Stratégie Nationale de la Santé de la Reproduction 2011-2020 en vue de mettre en place un paquet intégré et continu en santé de la reproduction qui répond aux besoins de la population durant tout le cycle de vie. L’objectif est de permettre la coordination des actions de tous les acteurs en matière de la santé de la reproduction en vue d’assurer la convergence et de créer la synergie nécessaire à l’atteinte des objectifs escomptés et de faire face aux engagements du Maroc vis-à-vis des déclarations internationales.

A ce stade, le Ministère de la Santé au Maroc, en collaboration avec ses partenaires, a accompli un développement important dans la majorité des programmes liés à la santé de la reproduction principalement en matière de la santé maternelle, la planification familiale, la lutte contre les infections sexuellement transmissibles/Sida, la promotion de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes , le dépistage, le diagnostic et le traitement des cancers génitaux notamment le cancer du sein et du col de l’utérus, la prise en charge de la violence fondée sur le genre , la prise en charge de l’infertilité du couple, …

Après environ 9 années d’expérience, et dans le cadre du **«Plan Santé 2025 »** qui stipule, entre autres, la consolidation des acquis et le renforcement des actions préconisées dans le cadre de la santé de la reproduction selon une approche continue, intégrée et centrée sur le patient, il a été retenu de mener une évaluation de la stratégie actuelle dans une optique de se préparer à l’élaboration de la nouvelle stratégie pour la prochaine décennie, afin de répondre aux engagements actuels du Maroc vis-à-vis aux déclarations internationales en l’occurrence « L***a Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD 1994) »*** qui régit le paquet global de la Santé Sexuelle et de Reproductive établi comme étant un droit humain, « L***a stratégie mondiale des Nations Unies pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents (2016-2030) »***, et l’engagement à atteindre ***« Les Objectifs de Développement Durable (ODD) d’ici 2030 ».***

Cette évaluation constituera une occasion pour analyser les progrès et les principaux défis et proposer de nouvelles mesures afin d’améliorer les services en matière de la santé de la reproduction.

C’est dans ce sens que le Ministère de la Santé avec l’appui du Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA) procédera au recrutement d’un consultant national pour évaluer la Stratégie Nationale de la Santé de la Reproduction 2011-2020 afin de développer une nouvelle vision adaptée au contexte actuel et répondant aux besoins de la population.

**II. Objectifs de la consultation**

1. **Objectif général :**

Evaluer, selon une approche participative avec les différents intervenants, la Stratégie Nationale de la Santé de la Reproduction 2011-2020.

1. **Objectifs spécifiques :**

* Faire une analyse de la Stratégie Nationale de la Santé de la Reproduction 2011-2020 sur la base d’une revue documentaire, des documents d’évaluations et des bilans des réalisations existants, de visites, d’entretiens et groupes de discussion avec les différents partenaires et bénéficiaires ;
* Evaluer les différentes composantes de la Stratégie Nationale de la Santé de la Reproduction 2011-2020 ;
* Analyser les réalisations, les défis, les opportunités et les perspectives ;
* Evaluer les outils de monitorage et de suivi/évaluation des performances disponibles ;
* Analyser l’environnement pour l’intégration de toutes les composantes de la santé de la reproduction à tous les niveaux ;
* Proposer des pistes d’intervention pour l’élaboration de la stratégie de la santé de la reproduction pour la prochaine décennie adaptée au contexte Marocain actuel ;
* Animer un atelier de restitution.

**III. Résultats attendus :**

* L’évaluation de la Stratégie Nationale de la Santé de la Reproduction 2011-2020 est réalisée ;
* Les pistes d’intervention pour l’élaboration de la stratégie de la santé de la reproduction pour la prochaine décennie sont formulées.

**VI. Etapes :**

1. Tenir une réunion avec le comité de pilotage du projet constitué de représentants de la Division de la Planification Familiale/Direction de la Population/Ministère de la Santé, de l’UNFPA et d’autres intervenants en santé de la reproduction pour la mise au point sur les objectifs du projet, les orientations, l’identification des personnes ressources et la documentation.
2. Conduire des visites de sites, des entretiens et des focus groupes avec les personnes ressources et avec les partenaires concernés.
3. Réaliser une analyse détaillée de la stratégie actuelle sur la base des documents et rapports de situations existants et des résultats des visites de sites et entretiens menés auprès des personnes ressources,
4. Elaborer un draft de rapport incluant les résultats de l’analyse, les recommandations et les pistes opérationnelles d’intervention tenant en compte les aspects techniques organisationnels et de suivi-évaluation pour l’élaboration de la stratégie de la santé de la reproduction pour la prochaine décennie.
5. Organiser un atelier de restitution.
6. Finaliser le rapport.

**V. Mission du (de la) consultant (e)**

En étroite collaboration avec la Direction de la Population, le comité de pilotage et l’UNFPA, le ou la consultant (e) devra réaliser les activités suivantes :

* Conduire une analyse de la stratégie actuelle de la santé de la reproduction. Cette analyse se fera au moyen d’une revue documentaire internationale et nationale (plans, stratégies, rapports d’activités et de supervisions etc.), d’entretiens avec les personnes ressources et parties prenantes, visites sur le terrain des services, structures ou départements partenaires et focus groupes/entretiens.
* Elaborer et soumettre au comité de pilotage un premier draft du rapport incluant les résultats de l’analyse, les recommandations et les pistes opérationnelles d’intervention tenant en compte les aspects techniques organisationnels et de suivi-évaluation pour l’élaboration de la stratégie de la santé de la reproduction pour la prochaine décennie.
* Préparer et faciliter un atelier national de restitution et de validation du rapport d’évaluation, en concertation avec les parties prenantes.
* Soumettre le rapport final de l’évaluation avec des recommandations et des pistes d’intervention pour la nouvelle stratégie.

**VI. Livrables :**

* Livrable 1 : Note méthodologique ;
* Livrable 2 : Draft du rapport de l’analyse de la Stratégie Nationale de la Santé de la Reproduction 2011-2020 y compris des pistes d’intervention pour l’élaboration de la stratégie de la santé de la reproduction pour la prochaine décennie adaptée au contexte Marocain actuel ;
* Livrable 3: Rapport final incluant l’analyse et les pistes d’intervention dans le

futur en version électronique et sur papier (en cinq exemplaires).

**VII. Ethique de la consultation :**

Le (La) consultant (e) doit tenir compte des principes de l’éthique dans la conception des livrables, y compris le respect des procédures et le maintien de la confidentialité et la sécurité des informations recueillies.

**VIII. Durée et lieu de la consultation :**

* La durée de la consultation est de 15 jours ouvrables sur une période d’un mois et demi qui commencera à partir de la date de la signature du contrat.
* Le lieu de la consultation : Rabat, Directions Régionales de la Santé et travail à distance.

**IX. Compétences et qualifications requises :**

L’appel à la consultation est ouvert aux consultants nationaux. Le (La) consultant (e) doit répondre aux qualifications suivantes :

* Une très bonne expérience et compétence dans le domaine de la santé de la reproduction ;
* Une très bonne connaissance et capacités en matière d’évaluation, de préparation des plans stratégiques et programmes liés à la santé de la reproduction ;
* De très bonnes connaissances des pratiques de soins en matière de la santé de la reproduction ;
* Une maitrise de la langue française et de très bonnes capacités de synthèses et de rédaction.

**X. Dossier de candidature :**

* Une note méthodologique décrivant la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de cette consultation ;
* Un CV détaillé, mentionnant les expériences antérieures dans le domaine de la santé de la reproduction, santé maternelle et planification familiale ;
* Un calendrier d’exécution ;
* Une proposition financière.

**XI. Modalités contractuelles et financières :**

Un contrat de ladite consultation sera établi entre l’UNFPA et le (la) consultant(e). Le paiement sera effectué, selon les modalités de l’UNFPA, dans le cadre du projet de coopération entre le Ministère de la Santé et l’UNFPA (Plan de Travail Annuel-2019).

**XII. Supervision de la consultation :**

* Le travail du consultant sera réalisé en étroite collaboration avec l’équipe de la Division de la Planification Familiale /Direction de la Population.
* Les résultats doivent être validés dans un atelier de restitution auquel assisteront les représentants des directions techniques centrales et régionales impliquées, l’ENSP, l’UNFPA, des ONGs thématiques et toutes personnes jugées utiles.

**XIII. Dépôt du dossier de candidature :**

Les consultants(es) intéressés(es) sont priés(es) d’envoyer leurs offres dans une enveloppe fermée par poste ou à déposer à l’adresse ci-dessous. L’enveloppe devra porter la mention : UNFPA « Projet/Act ID : MOR09SMH/ SM-RECHERCHE/Evaluation de la Stratégie Nationale de la Santé de la Reproduction 2011-2020 » **au plus tard le 20 juin 2019, à 12h00 GMT.**

Adresse : UNFPA, 13, Avenue Balafrej, Souissi, Rabat.